



LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR POUR ÉTABLIR LE DOSSIER D'ADMISSION DE VOTRE (VOS) ENFANT(S)

Afin de finaliser votre inscription de votre (vos) enfant(s) au sein de la crèche « A Petit Pas», veuillez-vous munir des documents suivants lors de votre rendez-vous avec Anaïs CANTELOUBE, responsable Petite Enfance:

- ◇ Le « *dossier administratif* » et « *dossier médical* » dûment complétés, comportant entre autres les coordonnées personnelles et professionnelle des parents, les autorisations parentales (photos, sorties...),
- ◇ Une photocopie du *livret de famille*, avec filiation de tous les enfants de la famille,
- ◇ Un *justificatif de domicile* de moins de 3 mois (facture EDF, Facture d'eau, téléphone...),
- ◇ Un *certificat médical* attestant l'absence de contre-indication à la vie en collectivité (dattant de moins de 2 mois et remis dans un délai maximum de 15 jours après l'inscription),
- ◇ Une *photocopie des vaccinations* de l'enfant (mentionnant obligatoirement, son nom, prénom et date de naissance),
- ◇ Une *attestation d'assurance responsabilité civile*, en cours de validité, comprenant le nom et prénom de l'enfant (une «assurance individuelle, dommage corporels» est conseillée mais pas obligatoire),
- ◇ Le retour de *l'enquête Filoué* (enquête statistique consultée par la CAF).

A noter :

- * L'attestation d'assurance responsabilité civile sera à renouveler annuellement.
- * Les photocopie des vaccinations seront à transmettre dès qu'une nouvelle vaccination sera faite.